

15ème législature

Question N° : 1399	De M. Damien Adam (La République en Marche - Seine-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur, recherche et innovation		Ministère attributaire > Enseignement supérieur, recherche et innovation
Rubrique > recherche et innovation	Tête d'analyse > Candidature des chercheurs étrangers dans le domaine climatique	Analyse > Candidature des chercheurs étrangers dans le domaine climatique.
Question publiée au JO le : 26/09/2017 Réponse publiée au JO le : 21/05/2019 page : 4741 Date de renouvellement : 17/07/2018		

Texte de la question

M. Damien Adam attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la candidature des chercheurs étrangers pour venir travailler en France *via* la plateforme *make our planet great again*. Cet appel à destination des experts du climat visait à accueillir scientifiques, ingénieurs, entrepreneurs, citoyens engagés qui s'investissent dans le combat contre le changement climatique, suite au retrait des États-Unis de l'Accord de Paris. Il a ainsi été annoncé que les dossiers seraient sélectionnés par le Centre nationale de la recherche scientifique (CNRS) et que la France débloquerait 30 millions d'euros pour accueillir les chercheurs. Depuis, un millier de scientifiques se sont portés candidats et 150 dossiers sont retenus. Cependant, le monde de la recherche a pu s'inquiéter de cette mesure, notamment en Normandie, région dans laquelle il est élu. Il lui demande de bien vouloir le rassurer sur la pérennisation des moyens accordés à la recherche française.

Texte de la réponse

L'appel d'offres « Make our planet great again » est un grand succès, il montre l'attractivité de la France, attractivité due largement au niveau scientifique de ses chercheurs et de ses équipes. Concernant cette mesure, la ministre a décidé de soutenir les équipes scientifiques françaises grâce à une dotation spécifique de 25 M euros, somme destinée uniquement aux laboratoires et unités de recherche s'ajoutant ainsi au soutien habituel des organismes de recherche et des universités. Tout d'abord il faut se réjouir du grand succès de l'appel d'offres « Make our planet great again » qui montre l'attractivité de la France, attractivité due en très grande partie au niveau scientifique de ses chercheurs et de ses équipes. On notera en particulier la venue de chercheurs senior et junior de haut niveau qui ont été sélectionnés en deux étapes : une première sélection du CNRS (environ 80 candidats sur près de 350 postulants) suivie d'une seconde sélection par un jury international. En outre le second appel d'offres, mené en concertation avec l'Allemagne permettra d'une part de renforcer l'excellence de notre pays en ce qui concerne les recherches liées au climat au sens large, et d'autre part de renforcer nos collaborations scientifiques avec l'Allemagne. Enfin, en parallèle, en 2019 au travers du programme MOPGA, environ 80 à 100 étudiants seront accueillis : environ 40 au niveau master, 20 au niveau PhD et 20 au niveau post doc. En particulier dans le cadre de l'initiative MOPGA, les programmes de support à la mobilité franco-américaine Chateaubriand (doctorants) et Thomas Jefferson (post-docs et chercheurs) seront abondés de 1,2 M€, durant trois ans dont 450 k€



du MAE et 750 k€ du MESRI. De façon plus générale, la dotation des programmes recherche du MESRI (P172 et P193) a très sensiblement progressé en 2018 par rapport à 2017. Les principales mesures sont les suivantes : - soutenir les équipes scientifiques françaises grâce à une dotation spécifique de 25 M euros, somme destinée uniquement aux laboratoires et unités de recherche et qui s'ajoute au soutien récurrent des organismes de recherche et des universités ; - budgétiser au bon niveau les contributions aux organisations internationales (123,2 M€ en AE et 156,7 M€ en CP dont ESA + 131,5 M€ en AE=CP, EUMETSAT + 25,1 M€ en AE=CP et GENCI + 70,8 M€ en AE=CP) ; - améliorer les taux de succès des appels d'offres de l'Agence nationale de la recherche (ANR, +32,7 M€ en AE et 133,9 M€ en CP) ; - financer au bon niveau les infrastructures de recherche. Enfin des mesures complémentaires sont financées en gestion grâce à la baisse du taux de mise en réserve de précaution de 8 % à 3 % (hors masse salariale) : - une augmentation des moyens des Instituts Carnot financés par l'ANR : + 5 M€ - des crédits de paiement pour les AAP ANR : + 6,5 M€ - le financement des investissements pour la flotte océanographique : + 6 M€ - le financement du déménagement des laboratoires du CNRS à Saclay : + 3,9 M€ - le financement des plans santé : FM Génomique, Reacting, P4 Chine : + 4 M€ - le financement du système d'information des laboratoires : + 3,2 M€ - le financement de divers dispositifs (exposition universelle de Dubaï, COFUND et ESOF) : + 1 M€ - le financement du RIFSEEP : + 3,06 M€